Communiqué de presse



Arras, le 7 octobre 2019

L'Etat accélère l'aménagement numérique des territoires #MaFranceConnectée La commune de Nielles-les-Bléquin accueille la 4G

Fabien SUDRY, préfet du Pas-de-Calais, la Fédération Française des Télécoms et les représentants des opérateurs de téléphonie mobile (Bouygues Telecom, Free, Orange, SFR) inaugurent aujourd'hui un nouveau site mobile 4G multi-opérateurs dans la ville de Nielles-les-Bléquin, dans le Pas-de-Calais. Ce nouveau site 4G donne accès à une couverture de téléphonie mobile de qualité, ce qui renforce ainsi la couverture numérique du département.

Pouvoir téléphoner dans de bonnes conditions et avoir accès à Internet, où que l'on soit, est devenu un besoin essentiel du quotidien de tous les Français.

Pour répondre à ce besoin, le Gouvernement a ouvert un des plus grands chantiers de France en mobilisant les acteurs du secteur et en signant avec les 4 opérateurs (Bouygues, SFR, Orange et Free) un accord pour accélérer la couverture de téléphonie mobile du territoire.

Concrètement, la 4G qu'est-ce que ça change à Nielles-les-Bléquin?

L'arrivée de la 4G grâce au pylône situé sur la commune de Nielles-les-Bléquin donne accès à l'Internet mobile de qualité, qui permettra aux citoyens d'accéder aux nouveaux usages offerts par le numérique : passer des appels sans coupure, télécharger une application, regarder et transmettre des vidéos, faire des démarches en ligne.

Qu'est-ce qu'une France 100% connectée ?

Le Gouvernement a choisi de faire de la couverture numérique des territoires l'une de ses priorités. Les opérateurs se sont engagés à mettre fin aux zones blanches, ces territoires où il n'y a « pas de réseau ».

Sur le plan des infrastructures, son action est guidée par deux principes forts rappelés par le Président de la République :

- Garantir à tous les Français un accès au bon haut débit (>8 Mbit/s) ou au très haut débit et généraliser la couverture mobile de qualité permettant l'ensemble des usages de la 4G d'ici 2020,
- Donner accès à tous les Français un accès au très haut débit (>30 Mbit/s) d'ici 2022.

Le Gouvernement s'engage également à accompagner tous les Français dans cette transformation numérique pour garantir l'émergence d'une société numérique innovante et inclusive.

